

N° 5 - Décembre 1966

## LE PAYS CHAUVINOIS

### BULLETIN

DE LA  
SOCIETE DE RECHERCHES ARCHEOLOGIQUE, ARTISTIQUES  
HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES  
DU PAYS CHAUVINOIS

Siège social : Hôtel de Ville. Téléph. 44.30.21

Musée Municipal : Place Saint-Pierre (Ville Haute)

Président : M. Pierre SAILHAN - Boulevard des Châteaux . Téléph. 44.30.93

Conservateur du Musée : Madame COUDERC . 7, Rue Saint-Pierre

Secrétaire : Madame Micheline ROSIER. Rue de la Fontaine

Trésorier : M. F. PASSONI . 32, Rue de Saint-Savin. Téléph. 44.31.69  
Banque : Crédit Agricole. N° 1714

Archiviste : M. Jean TOULAT . 23, Boulevard des châteaux

### SOMMAIRE

Dix années d'activité	Pierre SAILHAN
Bac et pont sur la Vienne	Françoise AUBIN
Une jeune fille du temps passé	Pierre SAILHAN
Sortie Annuelle : St-Jouin-de-Marnes, Oiron, Airvault	Micheline ROSIER
Chronique du Musée	Micheline ROSIER Suzanne COUDERC

## Dix années d'activité

-----

La Société de Recherches Archéologiques du Pays Chauvinois fête cette année son dixième anniversaire et il a paru bon à son Président de se pencher sur ce passé, certes récent, mais qui constitue une étape importante.

### CRÉATION DE LA SOCIÉTÉ

Il est plaisant de constater que, deux ans avant sa création officielle, la Société Archéologique avait commencé son activité ! En effet, dès le début de 1954, un groupe, comprenant MM. ABRIOUX, FOURNIER, Pierre LACELLE et SAILHAN, entreprenait la visite méthodique et le levé de plan des nombreux souterrains creusés sous leur Cité par les Chauvinois ou long des siècles.

Ce groupe, patronné par M<sup>e</sup> TOULAT, Maire de Chauvigny, formula même en 1954 une première demande d'autorisation de sondages et de fouilles limitées dans le château baronnial, demande restée d'ailleurs sans réponse !

Au groupe initial, dont l'activité se poursuivait régulièrement, se joignit ensuite M. Jacques CHIVAILLE, qui suggéra sa transformation en une Société organisée dont il rédigea les statuts.

La Société naquit véritablement le 4 juin 1956, date à laquelle se réunit une Assemblée de fondation qui désigna un Bureau provisoire ; présidé par M<sup>e</sup> TOULAT.

La première Assemblée Générale eut lieu le 27 juin 1956.

Elle vota les statuts, élit le Conseil d'Administration et désigna neuf Commissions :

- Bibliothèque et archives,
- Publications et musée,
- Recherches préhistoriques,
- Fouilles historiques,
- Sites et monuments,
- Photographie et documents,
- Réceptions et fêtes,
- Géographie générale,
- Langue et folklore.

Le Bureau définitif, élu par le Conseil d'Administration, était présidé par M<sup>e</sup> TOULAT, assisté de MM. CHIVAILLE, Louis DESHOULIERES et SAILHAN.

### LA VIE DE LA SOCIÉTÉ

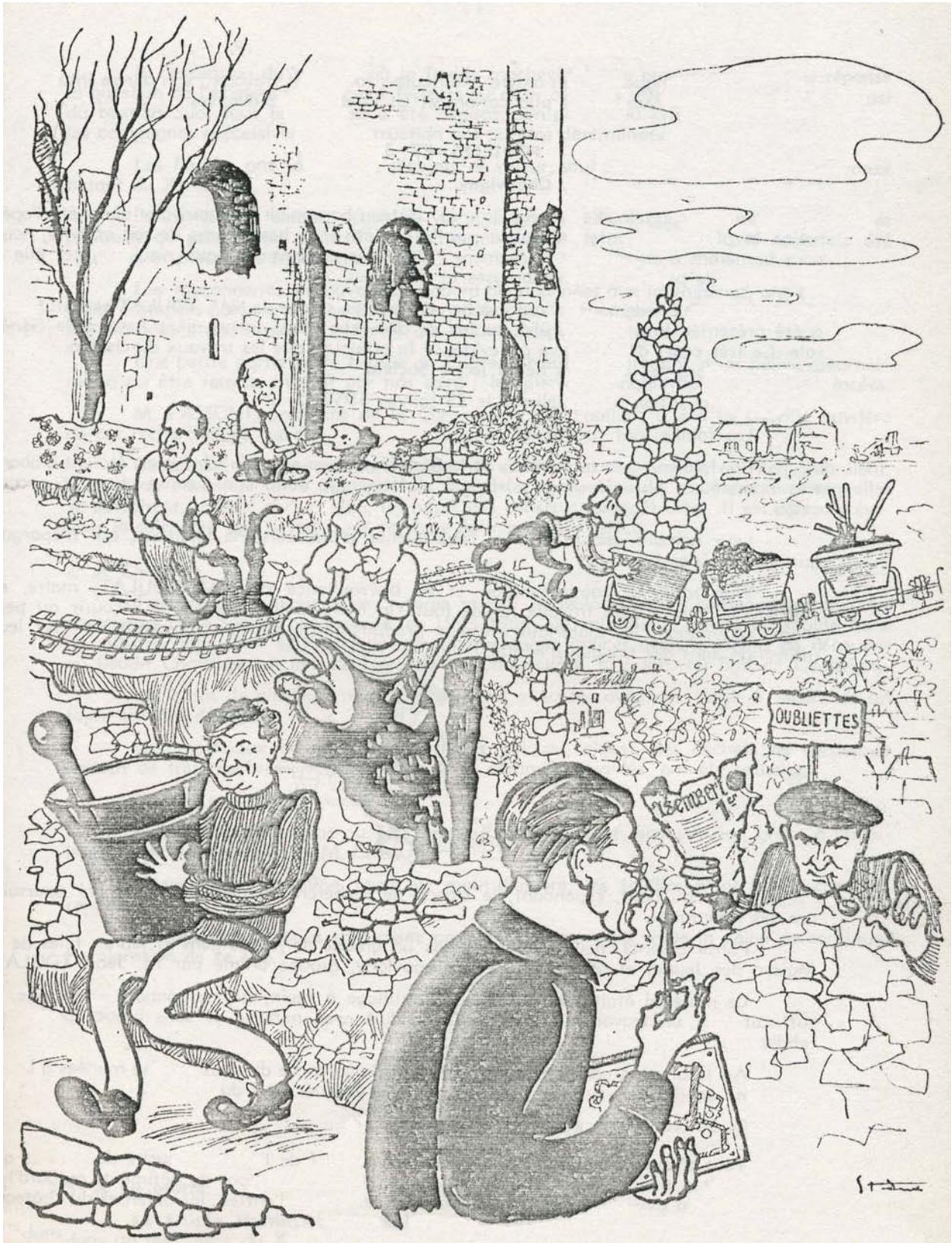
À partir de 1956, la vie de la Société s'est déroulée avec une très grande régularité.

Conformément aux statuts, une Assemblée Générale s'est tenue chaque année, en octobre, à l'Hôtel de Ville, siège de la Société.

La présidence a été assumée par Me Jacques TOULAT jusqu'en octobre 1960 ; depuis cette date, par M. Pierre SAILHAN.

En outre, des séances mensuelles de travail, interrompues en août par les vacances, ont été tenues avec une régularité absolue depuis dix ans. La fidélité d'un noyau actif de confrères à ces séances ne s'est jamais démentie. Le nombre des présents y varie de 10 à 20 et le travail qui s'y accomplit est toujours empreint de sérieux et d'efficacité... ce qui n'empêche pas la gaieté d'y régner quelquefois !

Au total, en dix ans, la Société a tenu 100 séances de travail, non compris les Assemblées générales et les réunions de Commissions.



Les Fouilleurs – Dessin Jean ÉTÈVE

Quelle a été l'oeuvre de la Société pendant cette décade ?

Nous distinguerons son oeuvre extérieure ; fouilles et travaux ; son oeuvre intérieure ; aménagement du Musée ; les publications et les interventions diverses.

## FOUILLES ET TRAVAUX

### 1° Au Château Baronial de Chauvigny.

Bien que les fouilles et travaux du château baronial de Chauvigny aient été l'opération la plus importante entreprise par la Société et la base même de son activité, nous nous bornerons à en rappeler brièvement l'historique et les principaux résultats, car elle a fait l'objet de publications nombreuses et détaillées.

La première demande d'autorisation de fouilles, signée de MM. TOULAT et SAILHAN, a été présentée le 6 juillet 1956, moins de dix jours après la première Assemblée Générale. Ce très court délai prouve à l'évidence la primauté que les travaux du château baronial tenait dans les objectifs de la jeune Société.

L'autorisation a été délivrée le 25 janvier 1957.  
Les fouilles ont commencé aussitôt.

Les fouilleurs, tous membres de la Société, et bien entendu bénévoles, étaient d'abord très nombreux plus de vingt parfois à s'affairer le dimanche sur un chantier encore exigü.

Leur nombre décrut ensuite, conséquence d'une certaine lassitude, qui n'épargna que les plus persévérants.

Plus tard, la compréhension et la bienveillance de MM. TOULAT, maire, et ABRIOUX, délégué aux travaux, et de toute la Municipalité, permit de recourir au personnel communal ; les matériaux pierreux produits par les fouilles trouvaient, en effet, leur utilisation dans des travaux d'édilité.



Jusqu'au bout, cependant, le travail de recherche le plus délicat a été poursuivi par des volontaires.

Parmi ceux-ci, nous mentionnerons un groupe de jeunes gens et jeunes filles de la Maison des Jeunes et de la Culture de Chauvigny, groupe animé par M. Jean TOULAT.

Le matériel était très réduit : de l'outillage à main, des wagonnets Decauville. Il suffisait pour un travail qui devait être conduit avec minutie et sans préoccupation de rendement.

Au total, cinq campagnes de durée et d'importance diverses ont été menées à bien ; 5.000 m<sup>3</sup> de déblais, surtout pierreux, ont été évacués hors du château.

Quels ont été les résultats de ces efforts ?

Tout d'abord, l'enlèvement jusqu'au sol primitif de l'épaisse couche de gravats qui les empâtait a mis à découvert quantité de murs : substructions de bâtiments aujourd'hui démolis ; elle a ainsi livré le plan du château ; les fossés, l'entrée, les défenses du châteaneuf, les cuisines, les écuries, le casernement ont été découverts.

À l'exception du donjon, où la fouille inachevée laisse provisoirement sans réponse la question de l'existence d'étages inférieurs ou d'un ouvrage primitif ; à l'exception aussi du bastion Sud, tout le château a été dégagé. Son plan a pu être dressé avec précision ; les campagnes successives de construction ont pu être déterminées.

Les fouilles ont fourni peu d'objets de valeur, sauf magnifique mortier en bronze datant du XV<sup>e</sup> siècle.

De nombreux tessons, débris de verre, fragments de tuiles et d'ardoises, clous et pentures de portes, des pointes de flèches et des boulets de canon ont toutefois été recueillis et placés au Musée Municipal.

Les maçonneries découvertes, d'abord abandonnées aux intempéries, ont été récemment protégées par une couche de mortier, grâce aux crédits que la Conservation Régionale des Bâtiments de France a affectés au château depuis deux ans.

Une petite partie de la façade du château neuf, comprenant deux belles meurtrières, a pu être remise en état par nos soins ; les pierres manquantes ont été remplacées.

M. PASSONI, président de la Commission de Fouilles, a été la cheville ouvrière des ces recherches et travaux.

Débarrassé maintenant du matériel de chantier et des gravats qui l'encombraient, le château baronnieux offre aux visiteurs les surfaces nivelées de ses cours sur lesquelles se détachent, comme sur un plan, les bases de constructions détruites. Il est aisé d'y évoquer la splendeur que devait avoir ce vaste édifice au XV<sup>e</sup> siècle.

## **2° A Chalonge.**

Tout en poursuivant, à un rythme ralenti le déblaiement du château baronnieux, les chercheurs de la Société ont exécuté, en 1963/1964, un minutieux travail de fouille dans les substructions d'un édifice gallo-romain que divers indices avaient permis de découvrir au lieu dit Chalonge, un peu au Nord de la Chauvalière, à 2 km. au Sud de Chauvigny.

Les bases de plusieurs murs, des dallages exécutés avec des tuiles à rebord et un foyer ont été dégagés.

Des matériaux de construction (tuiles, briques, clous), des déchets de cuisine et surtout de très nombreux tessons, dont de la céramique sigillée, ont été recueillis.

Ils sont exposés au Musée.

Certaines poteries ont pu être presque intégralement reconstitués, grâce à l'habileté et à la persévérance de M. CAMUS.

Interrompues en 1964 faute de main d'œuvre, les fouilles n'ont pas encore été reprises.

Les résultats obtenus sont assez prometteurs pour qu'il vaille la peine de continuer l'exploration de ce site.



### **3° A la Motte.**

Le musée Municipal occupe l'emplacement d'une « Motte » féodale mentionnée dans un document du XV<sup>e</sup> siècle, mais dont l'origine est certainement très antérieure.

Cette hauteur est ceinturée de murs, dont l'un est situé entre le bâtiment du Musée et l'église Saint-Pierre, était partiellement effondré.

En 1962, à l'initiative de M. CHIVAILLE, des fouilles y ont été exécutées. Elles ont conduit à la découverte d'un mur ancien, reste probable d'un ouvrage de fortification. Sur cette base, la ville a reconstruit le mur écroulé.

## **MUSÉE**

La création d'un musée était prévue dès 1956, puis qu'une Commission « des publications et du musée » avait été créée par la première Assemblée Générale.

À cette époque, il était envisagé de reconstituer au château d'Harcourt le petit musée qui y existait avant la guerre.

Cependant, la Municipalité ayant pris la décision de mettre à la disposition de la Société les bâtiments et jardins de l'ancien presbytère de saint-pierre, dont le style et le magnifique emplacement convenaient si bien à un musée, c'est cet immeuble qui a été retenu.

Après le départ des anciens occupants et la remise en état de la toiture par la Ville, le nettoyage des locaux et leur appropriation à leur nouvel usage ont été entrepris par la Société.

Les personnes qui n'ont pas vu alors en quel état étaient les deux étages de cette maison, la saleté qui y régnait, la poussière suffocante que soulevait l'exécution des travaux ne peuvent se faire une idée du travail accompli. Le découragement a parfois guetté les volontaires qui consacraient leurs dimanches à cette besogne écoeurante mais ils ont su en triompher. Le Congrès des Sociétés Savantes du Centre Ouest, qui devait se tenir à Chauvigny en avril 1961, déterminait la date extrême d'ouverture du musée. Dès lors,

il fallait le finir : il a été fini à temps.

Ouvert pour le Congrès, le Musée a été officiellement inauguré par le Conseil Municipal le 5 mai 1961.

Cette inauguration manifestait, aux yeux de la population, le caractère municipal du musée et l'appui que la Ville n'avait cessé de fournir à l'oeuvre réalisée par notre Société.

À l'origine, une seule salle était ouverte : la salle archéologique et historique du premier étage, dite salle des Chevaliers.

La salle folklorique du rez-de-chaussée, installée en juin juillet 1961, a pu être perfectionnée et complétée grâce au produit d'une souscription lancée par M. MICHARDIERE en septembre 1961 auprès des commerçants chauvinois, qui se sont montrés très généreux.

Les vitrines de la salle des Chevaliers ont été installées le 4 janvier 1962 et la première vitrine de coiffes en février 1962.

La peinture des blasons ornant la salle des Chevaliers, l'installation du chauffage électrique et l'aménagement du jardin datent aussi de 1962.

Le nettoyage, le vernissage et la mise en place de la magnifique collection d'armes prêtée par M. CHIVAILLE ont été exécutés de janvier à mars 1963.

L'ouverture de la salle des métiers date de l'année 1963.

Sa présentation a été sans cesse améliorée depuis lors grâce à l'habileté de M. COUDERC.

L'éclairage des vitrines a été réalisé en 1964.

Enfin, la pose dans la salle des Chevaliers de la cheminée ancienne et de 19 fenêtre à meneau, donnée par M. Pierre LACELLE, a été faite en mars 1966.

Le Musée est actuellement placé sous la responsabilité et l'autorité d'un Conservateur : Mme COUDERC, qui, aidée de M. COUDERC, y consacre tous ses soins.

Depuis son ouverture, en 1961, le Musée a été ouvert toute l'année les dimanches après-midi.

Le gardiennage, la vente des objets souvenirs et la présentation des collections aux visiteurs ont été assurés, tous les dimanches, par des membres de la Société, volontaires pour ce service rendu bénévolement. Il faut souligner le dévouement de ces personnes, relativement peu nombreuses, et dont le tour revient souvent.

Depuis trois ans, le gardiennage est complété, en juillet et août, par un service de semaine assuré par des étudiantes. Cette facilité nouvelle donnée aux visiteurs est très appréciée.

Il est difficile de donner une évaluation du nombre de personnes visitant notre Musée. L'entrée est gratuite, il n'y a pas de contrôle précis. Des sondages permettent cependant d'affirmer que, certains dimanches, plus de 400 personnes y passent et il est probable que le total des visiteurs annuels dépasse très largement 5.000.

Outre les visiteurs isolés, de très nombreux groupes viennent au Musée le dimanche et en semaine.

Ils sont toujours accueillis et guidés par des confrères dévoués, au premier rang desquels il convient de citer M. et Mme COUDERC et M. PASSONI.

## PUBLICATIONS

Dès que les fouilles du château baronniel ont pris de l'ampleur, il a été nécessaire d'en publier les résultats. C'était d'ailleurs une obligation faite à la Société par l'autorisation de fouilles.

Cinq rapports successifs ont été présentés d'octobre 1957 à février 1966.

Ronéotypés et illustrés de plans et de croquis, ces rapports, qui totalisent 96 pages, ont été adressés à l'Administration (Direction des Antiquités Historiques, Conservation des Bâtiments de France) et diffusés parmi les membres de la Société.

Un plan au 1/100- du château baronniel, levé et dressé par M. SAILHAN, a paru en 1957.

Il a été réédité quatre fois après mise à jour.

Sa dernière édition date de 1963.

À la demande de la Municipalité, la Société a rédigé, de décembre 1961 à mars 1962, un guide de Chauvigny, paru en août 1962 sous la forme d'un bulletin municipal. Distribuée dans tous les foyers de Chauvigny, puis vendue aux visiteurs, cette brochure a connu un grand succès.

En prévision de son épuisement, un nouveau guide, de présentation plus luxueuse, a été préparé durant l'hiver 1965-1966. Édité par notre Société avec le concours d'un commerçant, ce guide est paru en juin 1966.

Il est apprécié du public.

Nous mentionnerons également l'édition en 1965 et la vente par notre Société d'un tiré à part de l'article « Le château baronniel de Chauvigny » avec plan, parue dans le Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest.

Enfin, la publication essentielle de notre Société est constituée par son bulletin « Le Pays Chauvinois ». Modeste par son volume et par la fréquence annuelle de sa parution, ce bulletin a voulu offrir aux membres de la Société et aux sympathisants une présentation élégante et une belle impression.

Quatre numéros ont paru respectivement en 1963, 1964, 1965 et 1966.

Le tirage est en moyenne de 250 exemplaires.

## BIBLIOTHÈQUE

Une bibliothèque à caractère archéologique et scientifique a pu être créée grâce à de nombreux dons de livres et revues.

Elle s'étoffe, petit à petit, par quelques achats et des échanges de revues. Le classement et le répertoriage des ouvrages qui la composent ont été menés à bien par le bibliothécaire, M. MICHARDIERE.

## ACTIVITÉS DIVERSES

Nous énumérerons rapidement diverses activités et manifestations organisées par notre Société ou avec son concours durant cette décade.

**En 1960** : Visites commentées de Chauvigny, sur invitations. Participation de la Société à la Foire-Exposition de Chauvigny.

**En 1961** : Organisation à Chauvigny du Congrès régional des Sociétés Savantes du Centre-Ouest : 80 participants ont tenu séance pendant trois jours à l'Hôtel de Ville. Un banquet a eu lieu à Chauvigny et deux excursions se sont déroulées dans la région.

**En 1962** : A l'occasion du Congrès national des Sociétés Savantes, tenu à Poitiers en avril, une visite des congressistes à Chauvigny a été organisée par notre Société.

**D'octobre 1962 à janvier 1963**, une exposition préhistorique présentant la très belle collection de M. ARGENTAIS a été ouverte au Musée.

Enfin, en **février 1966**, à la demande de la Municipalité, notre Société a fait des propositions de dénomination des rues et places de la Ville de Chauvigny concernant, d'une part, des voies non encore baptisées ; d'autre part, des voies dont les noms faisaient double emploi.

Ces propositions ont été adoptées par le Conseil Municipal presque sans modifications.

## MANIFESTATIONS RÉCRÉATIVES

### 1° Banquets :

Chaque année, depuis 1957, un banquet amical a réuni de 20 à 30 confrères.

Autour de tables décorées avec goût et originalité, l'ambiance de ces repas a toujours été très agréable et empreinte de beaucoup de bonne humeur.

### 2° Excursions :

La Société organise tous les ans une grande sortie qui dure toute la journée et permet aux participants d'admirer des paysages attrayants et de visiter des monuments dignes d'intérêt.

Cette excursion les a conduits:

- En 1957, à Ligugé, Vivonne et Château-Larcher;
- En 1958, à Loches et au Grand-Pressigny ;
- En 1959, à Chinon et Azay-le-Rideau ;
- En 1961, à Charroux et à Civray ;
- En 1962, à Château-Guillaume, dans la Brenne et à Azay-Ie-Ferron ;

- En 1963, à Chassenon et Rochechouart ;
- En 1964, au Coudray-Salbart, à Maillezais et à Niort ;
- En 1965, à Saint-Jouin-de-Marnes, Oiron et Airvault ;
- En 1966, à Bourges.

Ces excursions font chaque année l'objet d'un compte-rendu dans le « Pays Chauvinois », écrit de la plume alerte de notre Secrétaire, Mme ROSIER.

Telle a été - en se bornant aux faits essentiels - la vie de notre Société durant la première décade de son existence.

En 1956, au moment où se tenaient dans l'enthousiasme nos premières réunions, certains pensaient sans doute que ce beau feu de paille ne durerait pas et que, comme bien d'autres, la Société Archéologique disparaîtrait ou s'endormirait dans l'indifférence de ses membres.

Il n'en a heureusement rien été.

Nous devons cet heureux résultat au courage et à la persévérance d'une forte équipe de membres actifs - une vingtaine environ - qu'anime l'amour de leur petite patrie et celui de la recherche.

Nous le devons aussi au soutien, peut-être moins visible, mais effectif, de l'ensemble des autres membres de la Société et des sympathisants qui très nombreux nous offrent leurs dons : objets pour le Musée, offrandes en argent ; font connaître nos travaux et nos réalisations et nous apportent aussi leur appui moral et leurs conseils précieux.

Que tous soient remerciés.

Si la Société Archéologique venait brusquement à disparaître - ce qu'à Dieu ne plaise - ces dix ans de travail n'auraient pas été vains.

Elle laisserait une oeuvre durable :

- La remise en valeur du château baronnial,
- Les études et plans relatifs à ce monument,
- Les fouilles de Chalonge,
- Le Musée,
- Les guides et les bulletins.

Il n'est pas présomptueux de dire que ce bilan est positif.

Mais une telle oeuvre n'est jamais achevée.

Ce qui reste à faire est considérable :

- Les fouilles du château baronnial et de Chalonge doivent être terminées ;
- De vastes recherches sont à entreprendre à Saint-Pierre-les-Églises ;
- Tous les monuments anciens du Pays Chauvinois doivent être recensés et étudiés ;
- Des recherches détaillées doivent être faites en Ville Haute pour restituer l'ensemble des fortifications et des constructions anciennes ;
- Le Musée doit être agrandi et complété.

Il reste aussi à poursuivre inlassablement ce qui a été et demeure un des buts essentiels de notre Société :

- Intéresser les Chauvinois à leur ville et à sa région, à son passé et à ses traditions, à ses sites et à ses monuments,
- Développer en eux le respect des choses anciennes: non parce qu'elles sont anciennes, mais parce qu'elles portent témoignage des hommes qui nous ont précédés,
- Développer aussi en eux l'amour du beau.

Cette action culturelle et spirituelle de notre Société a déjà porté des fruits remarquables au cours de la décade écoulée. Nous n'en voulons pour preuve que la rénovation de la Ville-Haute, résultat des efforts conjugués de la Municipalité et de tous les habitants.

Mais il faut que ce mouvement se perpétue et atteigne toutes les couches de notre population et spécialement les jeunes.

Puisqu'il existe maintenant à Chauvigny une Maison des Jeunes et de la Culture dont les perspectives sont prometteuses, nous souhaitons que des liens nombreux se nouent entre elle et notre Société et qu'un travail en commun soit réalisé pour le plus grand profit de Chauvigny.

P. SAILHAN.

**NOTES**  
sur le Bac et le Pont sur la Vienne

-----

L'article de M. SAI LHAN sur les moyens de franchissement de la Vienne au cours des âges constitue un document historique. Il a semblé intéressant d'y ajouter quelques détails.

**LE BAC.**

Le bac, des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, ainsi que son successeur de 1944, a ses cales d'abordage à l'abreuvoir de l'Abattoir et à la rue du Port. Il est manoeuvré par un passeur ou « passager » et complété par de petits bateaux lorsque le trafic est plus intense, ce qui est le cas lors des vendanges de 1819.

Son fonctionnement préoccupe les édiles de la Cité qui, en 1816, sollicitent l'octroi d'un réverbère à quatre mèches, placé sur chaque rive de la Vienne du 15 octobre au 15 mars de chaque année, « tant pour servir de fanal pendant les nuits sombres et les brouillards de ces mois que pour empêcher le dérivage des barques et faciliter l'embarquement et le débarquement des hommes, animaux et objets qui arrivent à Chauvigny ou qui en partent » (C.M, 28-1-1816).

Deux ans après, l'administration fait savoir que, n'ayant aucun fonds pour faire face à ces frais, la commune doit les prendre à sa charge, l'importance du trafic ne justifiant pas cette dépense, bien que deux courriers traversent la Vienne nuitamment.

Si les Chauvinois bénéficient de la franchise du passage depuis un temps immémorial, un tarif a été établi par décret du 17 Thermidor an XII.

Quand il s'agit de le porter à la connaissance des autres usagers, il est transcrit « par le moyen d'une peinture à l'huile sur une feuille de tôle fixée à un poteau ».

Ce tarif, variable suivant la hauteur des eaux, doit occasionner bien des discussions entre le passeur et ses clients. Pour écarter toutes prétentions ou interprétations injustes, la hauteur des eaux est déterminée par un poteau numéroté, de manière à ce que chacun puisse faire l'application du tarif sans aucune contestation.

Pour rendre le voyage du bateau principal plus prompt et plus sûr, il est décidé que celui-ci sera guidé par un câble. L'adjudication, faite deux ans après, désigne le sieur BRIMAUD, charpentier à Chauvigny, qui doit fournir le câble, ainsi que deux cabestans. Deux années passent encore et ce bac amélioré (ou traillé) n'est pas encore en place et n'y sera sans doute jamais, considérant qu'il gênerait la construction du pont.

\*\*\*

**LE PONT ET LA ROUTE D'AVALLON.**

Le projet du pont qui doit remplacer celui qui a été détruit il y a deux cents ans paraît aux Chauvinois d'une réalisation lointaine. Ils doutent de l'efficacité des ingénieurs qui ne veulent pas qu'on traverse la Vienne avec un câble afin de ne pas gêner la construction envisagée.

Les habitants pensent que ce pont ne se fera peut-être jamais ou, du moins, que le câble sera usé et aura été remplacé depuis bien des années lorsqu'on s'occupera de ce complément nécessaire à la route

d'Avallon. (C.M. 14-5-1820.)

Quelle lucidité dans l'appréciation. Six années vont passer avant de reparler du projet et sept autres seront nécessaires pour que le pont soit livré à la circulation.

Dans le projet de 1826, le tracé de la route (rive droite) est établi et, après celui du pont franchissant la Vienne, se pose un nouveau problème: la route va traverser l'emplacement : réservé aux foires et marchés. Il faut donc trouver un autre foirail qui « servirait à contenir les cochons et moutons... en éloignant ces animaux difficiles à contenir et dont la fuite porte souvent du trouble et de l'embarras ».

Il est intéressant de noter que l' emplacement proposé se trouvait à la jonction des rues du Moulin-Saint-Just, du Berry, des Trois-Rois et Saint-Léger. Selon la tradition, il aurait été la seule place publique « où se tenaient le marché aux provisions des habitants de la Ville Basse.... et même le lieu des exécutions publiques». (C.M. 6-1-1826.)

Mais revenons à notre route dont la largeur est matière à discussion. Il faut reconnaître que nos grands-pères, prompts à critiquer l'Administration, vont commettre une erreur irréparable en demandant de porter à 6 mètres la largeur de la rue fixée à 10 mètres par le projet.

Quelles raisons sont invoquées ? Voyez plutôt cet extrait de la délibération du Conseil Municipal du 28 juin 1827.

Là où elle traverse les agglomérations, la route de Paris à Bordeaux ne fait que 8 mètres. Bien que cette voie nouvelle doive apporter « une grande impulsion à l'industrie du pays » et en augmenter la prospérité, on « ne peut cependant se faire illusion à cet égard, au point de voir Chauvigny transformé en une de ces villes nouvelles de l'Amérique Septentrionale qui, par leur étendue, leur régularité et belle ordonnance, sont pour la vieille Europe des modèles ».

Ainsi, Chauvigny aura sa zone bleue.

Quelle que soit sa largeur, la route n'aura sa véritable utilité que si elle traverse la Vienne. C'est pourquoi, le 2 décembre 1831, le Maire demande au Conseil Municipal de « délibérer sur la demande à adresser au Gouvernement de la construction d'un pont en fil de fer sur la Vienne au passage de cette ville et sur la quotité du péage à y établir ».

Le coût de cet ouvrage, d'après le devis de l'Ingénieur en Chef, est de 125.000 fr, dont 45.000 pour les culées et 80.000 pour le pont proprement dit.

Le Conseil regrette que ne soit pas retenu le projet d'un pont en pierres. « Le pays pourrait fournir avec économie tous les matériaux nécessaires dont la construction plus coûteuse à la vérité aurait fait consommer dans le pays une plus grasse masse de capitaux qui aurait tourné au bien-être de la population. » On connaît les avantages des ponts en pierre qui « semblent fort au-dessus de ceux des ponts en fil de fer qui ne sont que très imparfaitement connus ».

Voeu sans résultat, mais, dans moins d'un an, le pont sera concédé par ordonnance royale et sa construction menée à bien pour être utilisé à partir du 23 novembre 1833.

Pour passer d'une rive à l'autre, il faut payer et cette question de péage soulève de graves discussions. Les Chauvinois, qui bénéficiaient de la gratuité de passage du bac entendent que ce privilège se reporte sur le passage du pont.

L'administration ne trouve nulle trace de l'exemption accordée aux habitants de Chauvigny. Ces derniers indiquent que la franchise pour le passage du bac a été accordée « à raison des terrains morcelés qu'elle (la commune) possède sur la rive gauche de la Vienne et de la culture journalière qu'exigent les terrains, pour la plupart en vignobles », mais ils ne peuvent trouver trace officielle de ce droit.

Malgré un accord réduisant le tarif de moitié, les esprits ne sont pas calmés et le Maire adresse une lettre au Ministre. « Dans cet état de choses et vu l'exaspération toujours croissante, il convient de prévenir des scènes de désordre qui ne tarderont pas à se reproduire. » (C.M. 15-12-1833.)

Les registres des délibérations du Conseil Municipal ne relatent par la suite aucun fait se rapportant ou péage du pont, ce qui laisse supposer qu'une solution est intervenue.

Peut-être ou désavantage de M. SEGUIN, concessionnaire du droit de péage, qui, dix-huit mois après, propose au Conseil Municipal de vendre le pont à la commune.

« Le Conseil, considérant que l'acquisition du pont suspendu peut avoir des avantages réels pour la commune ;

« Que cet achat ne peut se faire que du consentement de tous les citoyens ;

« Que cette emplette ne peut avoir lieu que par voie d'emprunt ;

« Autorise le Maire à faire les démarches nécessaires »

Y eut-il référendum et une suite ? Il ne semble pas.

Peu importe, car un tronçon de la rocade Océan-Suisse était réalisé et c'était bien là le principal.

Jacques TOULAT.

## La page de l'archiviste

### UNE JEUNE FILLE DU TEMPS PASSÉ

-----

Un dimanche après-midi, deux membres de notre Société, « fouillant » dans les archives déposées au Musée, découvrirent dans une liasse ayant vraisemblablement appartenu à M. l'abbé CHAMBERT, dernier curé de saint-pierre de Ville Haute, une poésie que nous avons voulu publier.

Elle n'apportera rien à la littérature française, mais son caractère proprement chauvinois et le reflet qu'elle donne de la vie d'une famille notable de la bourgeoisie de notre ville au siècle dernier nous ont fait penser que sa publication intéresserait nos lecteurs.

Disons d'abord que la maison dont il s'agit dans ces vers est la maison située en Ville Haute, rue Saint-Pierre, au nord de la tour des Flins, et dont les jardins, que la route de La Puye a coupés, descendent le coteau jusque'à la rue de la Fontaine.

\* \* \*

#### Vue pittoresque de la maison que j'habite, offerte à M<sup>mes</sup> L. et B. le jour où elles nous ont fait le plaisir et l'honneur de nous y venir voir

7 Septembre 1853

=====

*Fermons la porte de la rue,  
D'où l'on ne voit que trop souvent,  
Chiens égarés, mulet qui rue,  
Ivrogne à la merci du vent.*

*A cette scène un peu grotesque  
On doit préférer mille fois  
Le gracieux, le pittoresque  
Des coteaux, des prés et des bois.*

*Dans mon salon, venez donc vite  
Aimables maîtresses d'lma,  
Pour admirer le plus beau site  
Le plus brillant ponorama.*

*Sous la fenêtre est mon parterre,  
Plus bas le chemin d'Avallon,<sup>1</sup>  
Longeant le bosquet solitaire  
Qui domine un charmant vallon.*

*Dans ce gracieux labyrinthe,  
Sans le secours du fil léger,  
On peut s'aventurer sans crainte  
Il ne recèle aucun danger.*

*Sur la gauche sont les terrasses  
Qui se partagent le jardin;  
Leur symétrie ajoute aux grâces,  
Vous le voyez, de cet Eden.*

*A cinq cents pas est la fontaine  
Que tous ici nomment Talbat  
Pour moi c'est la belle Hippocrène  
Où ma Muse prend ses ébats.*

*Oh! que de fois dans ces prairies  
Riches du tribut de ses eaux  
J'ai promené ma rêverie  
Interrogé jusqu'aux roseaux.*

*Heureux moments que je regrette,  
Ne me tourmentez plus en vain  
Mais poursuivons, sur cette crête  
Est la route de Saint-Savin.*

*Honneur, honneur à ces murailles  
Anciens débris de forts châteaux  
Qui nous rappellent les batailles  
Dont frissonnèrent nos coteaux*

<sup>1</sup> Si la nouvelle route de Saint-Savin était construite, on continuait à appeler chemin d'Avallon, l'ancienne route qui empruntait l'actuelle rue de la Fontaine.

*Ses oiseaux, ses fleurs, sa verdure  
Délectent l'oreille et les yeux,  
Leur chant si doux, leur beauté pure  
Rendent ce bois délicieux.*

*Que grandiose est la charmille  
Et l'esplanade où le tilleul  
En arcade s'étend et brille,  
Grâce au bon goût de mon aïeul.*

*Si nous en croyons bien l'histoire  
Ce fut l'Amiral Coligni  
Qui dans le feu de la victoire,  
Brûla, saccagea Chauvigny.*

*Cet édifice formidable<sup>2</sup>  
Ne craigniez rien, est la prison,  
Où l'on n'admet que le coupable  
Et l'être privé de raison.*



*Remarquez notre Basilique,<sup>3</sup>  
Son élégance, sa splendeur,  
Où l'on révere la relique  
De Martial, avec ardeur.*

*De Pierre, prince des Apôtres,  
Elle est sous l'invocation.  
On nous promet, comme à bien  
d'autres,  
Pour les décors protection.*

*En attendant cette promesse, Grands  
et petits vont au Saint-Lieu  
Pour le salut, vêpres ou la messe,  
Plus sûrs d'être exaucés de Dieu.<sup>4</sup>*

*Si ces beautés que l'on admire  
Ont à vos yeux quelques attraits,  
Vous reviendrez voir votre Elmire  
A vous fêter nous serons prêts.*

*Ne dédaignez pas ma prière,  
Vous nous mettriez dans le cas  
De vous jeter- hélas ! la pierre  
Qui fait ici tant de fracas.*

<sup>2</sup> Le château d'Harcourt.

<sup>3</sup> L'église Saint-Pierre de Ville-Haute, où se trouve un reliquaire provenant de l'ancienne église Saint-Martial.

<sup>4</sup> Quelle défiance à l'égard des promesses de l'Administration.

Nous avons voulu connaître cette «Elmire» qui régala ses hôtes de strophes pleines de réminiscences antiques et d'admiration pour son pays. Quelques recherches dans les archives notariales et dans les registres d'état civil ont permis d'identifier la famille qui habitait cette demeure en 1853, date à laquelle fut écrit ce poème.

Cette maison « style Louis XV » (comme il est dit dans un acte notarié de 1912) appartenait à M. Antoine-Gustave NICOLAS-DUBOST, propriétaire, lequel était veuf. Sa femme, Victoire, née GERMONNEAU DU CHARAUD, était décédée à l'âge de trente-cinq ans (en 1841) des suites de la naissance de leur plus jeune fille ; elle était d'une famille dont l'histoire de Chauvigny garde le nom, son père était Armand-Henri GERMONNEAU DU CHARAUD, ancien maire de Chauvigny et ancien maire de Saint-Martial.

M. Nicolas-Dubost vivait alors avec ses quatre filles : Marie-Victoire-Octavie (19 ans l'aînée) ; Marie-Armand (17 ans), qui mourut à l'âge de 19 ans alors qu'elle était « étudiante » (ainsi que le déclare son acte de décès) ; Marie-Félicie (15 ans), et Marie (12 ans), la seule des quatre filles qui se soit par la suite mariée.

C'est donc très vraisemblablement à l'aînée, Marie-Victoire-Octavie, qu'il faut attribuer cette poésie, étant donné, d'une part, la jeunesse de ses soeurs et, d'autre part, son rôle de maîtresse de maison, en quoi elle suppléait à sa mère décédée.

Ces vers nous ont fait entrevoir un instant un mode de vie passé, ce n'est pas leur moindre mérite; passé pourtant relativement récent, mais qui nous paraît avoir un charme vieillot. Quelle jeune fille songe maintenant à accueillir ses amies avec des quatrains ? Et la Fontaine Talbat n'évoque plus les muses pour personnes. Mais qu'y a-t-il à regretter?

Jean TOULAT.

## EXCURSION ANNUELLE DU 12 SEPTEMBRE 1965

---

L'excursion annuelle du dimanche 12 septembre 1965, qui montre aux sociétaires voyageurs Marnes, Saint-Jouin-de-Marnes, Moncontour, Oiron et Airvault, est une des plus belles qu'un artiste archéologue, puisse faire en pays d'Ouest.

La première étape, c'est Marnes, sur la Dive avec son église du XII<sup>e</sup> siècle et sa croix de cimetière romane, où nous ne pouvons manquer de nous arrêter en gagnant la route de Saint-Jouin.

Là nous attend l'église de Saint-Jouin-de-Marnes, chef d'oeuvre de style roman poitevin. L'abbaye fut fondée vers l'an 342, par un ermite appelé Jovinus. Il était contemporain de Saint-Hilaire et frère de Saint Maximin, évêque de Trèves. Le lieu s'appelait Ension, nom qui changea avant le X<sup>e</sup> siècle en celui de Saint-Jouin-de-Marnes, en souvenir du fondateur de l'abbaye. Cette abbaye fut restaurée au XI<sup>e</sup> siècle. Au XV<sup>e</sup>, l'insécurité des temps la fit fortifier ; de ces fortifications, il reste aujourd'hui un vestige. Sous les guerres de Religion, elle fut mise au pillage ; restaurée encore en 1646, puis de nouveau ruinée sous la Révolution Française et délabrée jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle, époque où les beaux-arts la restaurèrent complètement.

On ne se lasserait pas d'admirer la façade de l'église, « une des plus belles pages de l'architecture poitevine du XII<sup>e</sup> siècle ». Elle est flanquée de quatre faisceaux de colonnes massives qui la partagent en trois parties correspondant aux trois nefs. Les colonnes extrêmes supportent des tourelles octogonales terminées par une aiguille en pierre.

Au fronton, sous la pomme de pin, symbole de l'immortalité : le Jugement Dernier ; les deux triangles sont l'emblème de la Sainte-Trinité et de l'équité du jugement. Au centre, le Christ est assis entre deux anges et adossé à la croix ; les anges, qui ont fini de sonner l'olifant, regardent venir les ressuscités. La Vierge Marie déjà triomphante et médiatrice - thème rarement représenté après le XII<sup>e</sup> siècle - présente au juge ses enfants qui tournent vers elle des regards suppliants ; certains personnages se retournent vers les suivants pour les encourager.

Au niveau de la partie supérieure de la fenêtre centrale, sur les sommets des piliers, deux bas-reliefs historiés : à gauche, un cavalier (l'Empereur Constantin), représentant le Christ triomphant ; à droite, un homme montant un quadrupède et, devant lui un autre homme debout. La légende raconte que ce serait saint Martin du Vertoux, dont la modeste monture fut dévorée par un fauve et qui ordonna à ce fauve de remplacer lui-même la monture. On le voit ici chevauchant le monstre et saint Maximin, futur évêque de Trèves, porte les bagages.

Les chapiteaux, surmontant les doubles colonnes, sont richement ornés d'animaux fantastiques.

Au-dessus de la fenêtre droite : une femme nue dont les cheveux tombent sur les épaules ; deux serpents, dont elle essaie en vain de se séparer, sucent ses mamelles ; c'est le symbole du vice impur au-dessus des jambages des fenêtres latérales, les quatre évangélistes : saint Matthieu (homme), saint Marc (lion), saint Luc (boeuf), saint Jean (aigle).

La frise de la fenêtre de droite est une suite de loups bondissants ; celle de gauche se compose de feuilles arrondies, gaufrées en forme de coquilles.

Mais le porche central mérite une longue contemplation. On comprendrait-on mieux qu'ici que les pierres sculptées des églises étaient « le livre d'images » des fidèles ?

La troisième voussure du grand portail représente les mois de l'année :

- Janvier : entre deux portes, l'année passée et celle à venir.
- Février : un homme assis se chauffe près du feu.
- Mars : un paysan taille sa vigne.
- Octobre : un homme entonne le vin.
- Novembre : un homme abat un porc.
- Décembre : un personnage est assis à un festin.

L'intérieur de l'église abbatiale est non moins remarquable, surtout par ses vastes proportions (71 m de long) et les médaillons variés de la voûte.

Les stalles datent de 1701. Un lutrin en bois de poirier, admiré par tous les touristes, est du XVII<sup>e</sup> siècle. C'est une oeuvre de premier ordre qui a mérité de figurer à Paris, dans le Petit Palais, à l'Exposition Universelle de 1900. Il a été particulièrement apprécié.

Il représente un griffon aux ailes déployées, tenant dans ses pattes un écusson où est gravée la devise de l'Ordre des Bénédictins : Pax. Il est assis sur un groupe de trois têtes d'anges, reposant elles-mêmes sur un large bouquet de roses finement sculptées ; trois enfants vigoureusement taillés, debout sous le bouquet, forment la base et supportent l'ensemble de ce meuble merveilleux.

N'oublions pas de visiter le cloître, du XV<sup>e</sup> siècle, d'une très belle architecture, où sont exposées d'intéressantes sculptures provenant de l'abbaye.

Le chevet est riche avec ses faisceaux de colonnes, ses contreforts et ses rangées d'arcatures. Le sommet de cette partie du monument a cessé d'être défiguré par les lourdes constructions militaires des XI<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, qui le surchargeaient.

Cependant, on a conservé sur le transept du Sud une rangée de mâchicoulis fort curieux et bien exécutés qui rappellent les anciennes fortifications.

Avant de quitter Saint-Jouin, grimpons sur la terrasse par où nous pouvons accéder aux fortifications et jouissons de la belle vue sur la plaine et les villages environnants, y compris Moncontour, où nous nous rendons.

Sur la hauteur se dresse un beau donjon carré à contreforts du XII<sup>e</sup> siècle, restauré au XV<sup>e</sup> (hauteur 24 m), bel exemple d'architecture militaire. C'est devant lui que Duguesclin mit le siège après s'être réconforté d'une bonne portion de « miget » (mie de pain trempée de vin rouge sucré), délice et rafraîchissement des vrais Poitevins. Il rappelle aussi la terrible bataille de 1569 où Coligny, battu par l'armée du Duc d'Anjou et de Tavannes, perdit 4.800 hommes, son artillerie et ses bagages.

Pour les promeneurs chauvinois, voici venue l'heure du « réconfort », délices du pique-nique aux environs de ce « vétéran » qui domine la plaine alentour, repas champêtre particulièrement réussi de par sa teneur en vivres et élixirs, son pittoresque et son dynamisme ! En marge du souvenir des batailles anciennes, gageons que le rappel de certaine partie de barres, passionnante et digestive, fera sourire tous les participants de ce jeu dominical, sans distinction d'âge ni de qualité !

Après cela, jambes dégourdis, nous voilà prêts pour la découverte du château d'Oiron à la noble allure, qui fut le logis somptueux de la famille Gouffier, dont le premier en nom devint le favori de Charles VII et le protégé d'Agnès Sorel.

La partie Renaissance en est justement célèbre. En effet, au XV<sup>e</sup> siècle, Claude, le petit-fils du grand Gouffier, dote le manoir de la Tour de l'Épée, richement ornée de médaillons, de piliers dont les sculptures s'enroulent en torsades. Les initiales de la famille poitevine sont incrustées dans la pierre fidèle. A l'intérieur du château, les caissons de la Salle des Gardes se décorent de fresques se rapportant à l'histoire d'Enée.

La construction fut terminée au XVII<sup>e</sup> siècle, le pavillon des trophées a englobé la chapelle de Claude Gouffier, carrelée en faïence d'Oiron ; des faïences de même origine sont collectionnées dans les belles salles décorées de fresques. Et le pavillon central, dû à Louis Gouffier et terminé par La Feuillade, a conservé des constructions de Claude l'admirable escalier Renaissance à noyau central et à volées droites.



AIRVAULT – Abbatale XI<sup>e</sup> – XII<sup>e</sup> siècle

La salle de réception, dite salon du Roi, possède un remarquable plafond à poutres décorées de scènes mythologiques et de grotesques.

Des terrasses du château, nous découvrons, au Sud, la vaste étendue de la plaine de Moncontour. Pour le départ, nous empruntons l'allée centrale qui file parmi les larges pelouses et les cèdres plus que centenaires jusqu'à la grande grille.

La proche église, de style Renaissance et Gothique, autrefois collégiale, abrite les tombeaux des Gouffier. Sur la double porte cloutée séparée de colonnettes finement sculptées, se lit encore la devise des châtelains d'Oiron : « Hic terminus haeret » (Ici est le terme).

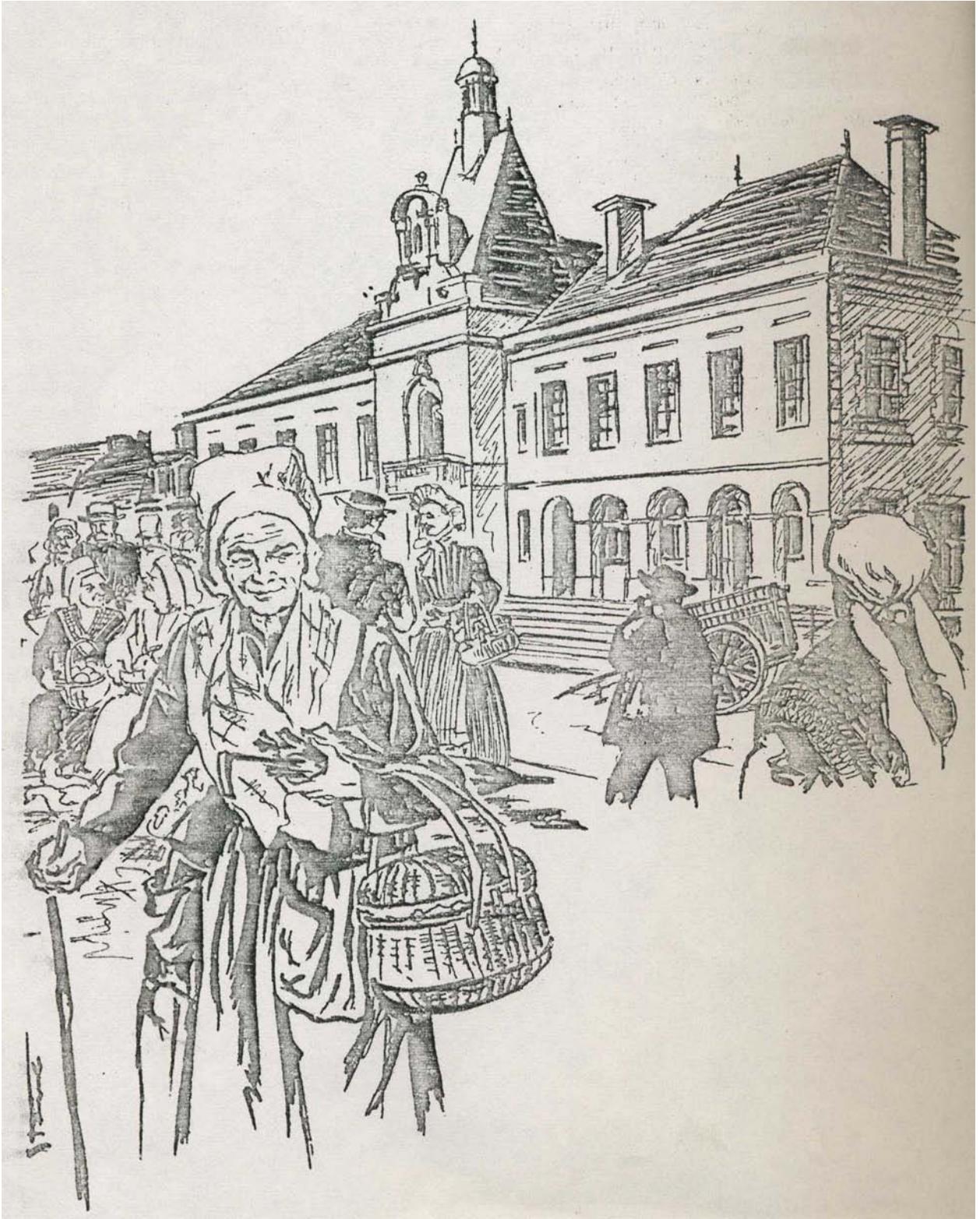
Une autre église, préromane aux lignes archaïques, nous retient à Saint-Généroux, ainsi qu'un pont du XIII<sup>e</sup> siècle dont les piles, pourvues d'éperons en amont et de contreforts en aval, servirent dans le passé de refuge aux piétons.

Enfin, dernière étape de notre excursion, voici Airvault ; de pittoresques halles couvertes sur la place du Minage et l'église romane Saint-Pierre, aux remarquables voûtes angevines. Sur la très belle façade, l'énigmatique statue équestre se laisse à peine deviner. Comme sur beaucoup de façades des églises de l'Ouest, elle a pour prototype le Marc Aurèle en bronze de la place du Capitole, à Rome, que le Moyen-Age a pris pour la statue de Constantin. À l'intérieur, de curieux chapiteaux du XIII<sup>e</sup> siècle retiennent l'attention.

Avant de quitter Airvault, jetons un coup d'oeil aux maisons anciennes qui lui ont conservé les caractères typiques de la domination anglaise du temps d'Henri II et d'Aliénor.

Puis nous laisserons les Deux-Sèvres pour regagner la Vienne au terme d'un dimanche peuplé de curiosités fort intéressantes par leur diversité, où l'attrait des vieilles pierres et la détente amicale se sont pénétrés dans un climat de culture, de gaîté et de sympathie..

Micheline ROSIER



Femmes en Coiffe sur la Place du Marché

## CHRONIQUE DU MUSÉE

---

Le XX<sup>e</sup> siècle a vu progressivement les coiffes oubliées se reléguer au fond des armoires, des vieilles malles et des greniers. Heureusement, la Société Archéologique a su en retrouver là où elles se cachaient et leur faire revivre, dans ses vitrines, une nouvelle splendeur.

Beaucoup de visiteurs les admirent, certes, mais avouez qu'elles vous paraissent un peu « figées » dans leur froideur immobile. Pour qu'elles vivent, il vous faut les placer en imagination sur la tête des paysannes, à cette brillante époque de la vie poitevine, dans la joie et la fierté d'un jour de fête.

Au XIX<sup>e</sup> siècle ; le « cayon » était justement la coiffe réservée aux jours solennels. Il était orné de broderies faites à la main, de riches dentelles tuyautées au fer ou à la paille, ou encore de « plissé à l'ongle » (la lingère, pour ce travail, se laissait pousser un ongle très long qui dirigeait ses plis).

La coiffure se terminait par une fine couronne de ruban artistement travaillé ou de fleurettes ou de plumes d'autruche. L'habileté de la lingère en créait la diversité. Un noeud de ruban de faille était fixé très à l'arrière par des épingles.

Dans chaque canton, un détail rendait la coiffe différente. Notons que le cayon à quatre brides était un signe de richesse.

Le jour du mariage, on fixait la couronne de fleurs d'oranger sur le cayon à la place de celle en ruban.

Les femmes de nos campagnes ne se montraient jamais en public « en cheveux », c'est-à-dire sans coiffure. Pour la vie quotidienne, elles mettaient des coiffes blanches, en mousseline ou en fine cotonnade fantaisie : Toujours bien amidonnées, les brides flottant au vent, il était parfois nécessaire d'en épingle les pans au-dessus de la tête lorsqu'ils devenaient gênants suivant les occupations. Ces coiffures de « tous les jours » s'appelaient des bonnets plats.

Aux champs, on portait le serre-tête noir ou la quichenotte en été pour donner de l'ombre au visage et protéger la nuque.

Vers 1900, le bonnet ruché, plus pratique, était à la mode. Là aussi la lingère devait employer tout son art.

Pour le deuil, on plaçait une marque de ruban noir entre les ruchés.

Les petits-enfants avaient également leurs bonnets, qui étaient aussi finement travaillés que ceux de leur maman.

Entre 1900 et 1930, nous avons vu peu à peu disparaître ces jolies coiffures qui ne finirent par encadrer que des visages griffés de vieillesse.

Dans les vitrines du Musée chauvinois, vous apprécierez la beauté de nombreuses coiffes qui, elles, ne devaient pas mourir, avec les rubans et les dentelles qui faisaient toute la coquetterie de nos grand-mères.

Suzanne COUDERC,  
Micheline ROSIER.

Les dessins illustrant les textes de ce Bulletin sont de Jean ÉTÈVE.

